

Conférence Ministérielle sur l'Apatridie au sein de la CEDEAO

25 février 2015
Abidjan, Côte d'Ivoire

Discours de M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU en Afrique de l'Ouest

*Excellence, M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire,
Madame Aïsha Abdullahi, Commissaire aux Affaires Politiques de l'Union Africaine
Dr Toga Gayeesa Mcintosh, Vice-Président de la Commission de la CEDEAO
Mon cher collègue António Guterres, Haut Commission des Nations Unies pour les Réfugiés
Mme Barbara Hendricks, ambassadrice de bonne volonté honoraire à vie du HCR et soprano de
renomme international
Messieurs les Ministres et représentants des Etats ici présents
Chers collègues du système des Nations Unies en Afrique de l'Ouest,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,*

1. Pour commencer, permettez-moi, au nom du Secrétaire Général des Nations Unies et de l'ensemble du système des Nations Unies en Afrique de l'Ouest, d'exprimer ma profonde gratitude au Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, ainsi qu'au gouvernement et au peuple de Côte d'Ivoire, pour le chaleureux accueil qui nous a été réservé ici, dans la belle ville d'Abidjan. Je voudrais également féliciter le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) et la CEDEAO pour avoir organisé cette importante conférence sur l'Apatridie. Je remercie aussi le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, l'UNICEF, ONU Femmes, OCHA, l'OIM et bien sûr UNOWA pour leur collaboration dans la préparation de cet évènement historique.
2. Je tiens à joindre ma voix à celles des orateurs précédents au sujet des impacts négatifs de l'apatridie sur des milliers de personnes en Afrique de l'Ouest. L'apatridie est un fléau, qui n'épargne aucun pays. C'est un problème régional que nous ne pouvons pas ignorer.
3. La question de l'apatridie en Afrique de l'Ouest demeure au cœur des préoccupations de l'ONU. C'est une question d'ordre humanitaire avec de sérieux impacts sur le développement. C'est également une question de droits de l'homme liée à l'absence

d'un cadre juridique propice. Il s'agit aussi d'une question de sécurité régionale, avec des impacts sur la stabilité des Etats, car elle entraîne l'exclusion, et donc la pauvreté et le désespoir. Ces facteurs sont un terreau fertile à la criminalité et à la violence politique. C'est pour ces raisons que l'ONU ne ménage aucun effort pour aider les Etats de l'Afrique de l'Ouest à renforcer l'état de droit, la bonne gouvernance, l'accès à la justice et le respect des droits de l'homme.

Mesdames et Messieurs,

4. Je tiens à souligner l'importance d'intégrer dans toutes les réponses humanitaires, les besoins des personnes apatrides ; et de veiller à ce que ces personnes bénéficient de l'assistance, de la protection et des initiatives axées sur des solutions durables. A cet égard, je voudrais rappeler l'extrême vulnérabilité à laquelle les femmes et les enfants apatrides sont exposés, et il est urgent de faire en sorte que les solutions proposées soient adaptées à leur besoins.
5. L'Organisation des Nations Unies, à travers ses agences compétentes, se tient prête à accompagner les efforts de l'Union Africaine, de la CEDEAO et des Etats membres. Dans ce contexte, la campagne décennale du HCR pour mettre fin à l'apatridie est d'une importance capitale dans la mesure où le Plan d'action mondial du HCR, qui fait partie intégrante de cette campagne, est un moyen de renforcer les capacités des États pour prévenir et combattre l'apatridie.

Excellence, M. le Président, distingués participants,

6. Fournir une protection efficace aux apatrides et leur garantir le droit à une nationalité sont deux composantes complémentaires d'un même objectif ; celui de garantir un monde où tous vivent dans la dignité, la sécurité et dans la pleine jouissance des droits de l'Homme. Les coopérations internationale et régionale sont essentielles pour atteindre cet objectif. Le cadre fourni par cette première conférence régionale est un excellent exemple et un grand pas vers la réalisation de cet objectif.
7. Votre présence à ces travaux, la participation des nombreuses organisations régionales et internationales, et de tous les Etats membres de la CEDEAO représentés au plus haut niveau, démontrent un engagement sans équivoque de l'Afrique de l'Ouest, et au-delà, du continent, pour agir avec efficacité et de façon coordonnée, en vue de mettre un terme à l'apatridie.

Je vous remercie de votre aimable attention.

End.